Mont Saint Aignan

ARRETE N° 2026 - 1384
Du registre des arrêtés municipaux
Stationnement
Rue Hénault

ARRETE PROVISOIRE

NOUS, maire de la ville de MONT-SAINT-AIGNAN ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU l'arrêté général de circulation et de stationnement n°92-414 en date du 24 Septembre 1992 ;

VU le règlement de voirie métropolitain adopté par délibération du 1er avril 2019 ;

VU l'ensemble des arrêtés municipaux réglementant la circulation et le stationnement, **rue Hénault ;**

CONSIDERANT la demande de l'entreprise GARCZYNSKI, considérant la nécessité de neutraliser le stationnement pour la réalisation des travaux, **rue Hénault ;**

ARRETONS CE QUI SUIT :

Article 1er. -. Le stationnement et l'arrêt seront interdits et considérés comme gênants sur deux places de stationnement situées rue Hénault, face au n° 24, du 26 octobre 2026 au 28 octobre 2026 inclus.

Cette interdiction ne s'appliquera pas aux véhicules de l'entreprise GARCZYNSKI.

Tout manquement au présent arrêté sera constaté et sanctionné conformément aux dispositions du Code de la route relatives au stationnement gênant et pourra donner lieu à une amende ainsi qu'à la mise en fourrière du véhicule.

Article 2.- La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise, à ses frais, 48 h avant le début des travaux.

Article 3.-. Madame la Directrice Générale des Services de la Ville, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Service de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 24 septembre 2026

Pour le Maire et par Délégation

MONT-SAINT-AIGNAN Seine Maritime MAIRIE

Gérard RICHARD
Adjoint au Maire
Chargé des Espaces Publics
Et du Patrimoine Bâti

Certifié exécutoire par publication numérique
En date du : 29 SEP. 2026

Copies
- Police Nationale / Municipale
- SAMU
- SDIS
- Direction des Déchets et des Transports MRN
- Entreprise GARCZYNSKI

www.montsaintaignan.fr
Hôtel de ville
59 rue Louis-Pasteur
BP 128 - 76134 Mont-Saint-Aignan
Tél. 02 35 14 30 00
Fax 02 35 14 30 90
mairie@montsaintaignan.fr